



## Comité Technique local du 20/12/2017 Déclaration Liminaire

*Monsieur le Président,*

***Avec 1591 suppressions d'emplois prévues en 2017 dont 15 effectives dans le Puy de Dôme, la CFTC DGFIP rejette cette politique de gestion d'emplois, inefficace sur bien des points.***

*En effet, depuis de très nombreuses années, nos gouvernements l'ont justifiée par la nécessité d'une réduction du déficit national.*

*Le dogmatisme des suppressions d'emplois confine à une mauvaise foi affligeante tant les réponses apportées semblent loin des préoccupations réelles du quotidien : restructuration intensive des services, réduction des heures d'ouverture au public, dématérialisation à outrance...*

*Et ce n'est pas les emplois dotés au titre du CSRH qui vont venir atténuer cette saignée annuelle dans les emplois.*

*Bien sûr, c'est sans naïveté que la CFTC perçoit bien évidemment le peu de marge laissée par la politique gouvernementale de suppressions d'emplois au dialogue social local.*

*Mais, les suppressions d'emplois ne sont pas que des chiffres, ni uniquement des tableaux aussi jolis que ceux que vous nous avez fournis.*

*En réalité, cela provoque surtout une très grande difficulté pour nos collègues d'agir et d'exercer correctement leurs missions dans les sites où les emplois sont supprimés.*

*Les bonnes statistiques annuelles cachent la sombre réalité d'un travail journalier consciencieux, effectué dans un contexte laborieux par manque de temps et en l'absence de réelle considération humaine.*

*Localement, les récentes visites des sites de Manzat, Pont du Château et Cunlhat effectuées par notre organisation syndicale apportent le même constat: Dans ces trésoreries, la moindre absence imprévue devient un casse tête ingérable, les agents stockent ou reportent leurs congés, s'activent dans un climat de tension permanente et certains, en plein désarroi, en viennent même à envisager la fermeture de leur site.*

*Un tel environnement de travail risque malheureusement de s'installer dans les sites de Courpière, Volvic et Aigueperse.*

***Pour La CFTC DGFIP, les économies sont à réaliser dans d'autres domaines que celui de la Fonction Publique, car ces évolutions générées par ces suppressions d'emplois dégradent fortement les conditions de vie au travail d'agents qui s'inquiètent de l'avenir de leur réseau, de leurs missions et de leurs perspectives de carrières en l'absence réelle de moyens.***

## 1) Situation des emplois 2018 :

Le volume de suppressions d'emplois au titre du PLF 2018 équivaut à un solde net **15 suppressions d'emplois, -3 en Direction, -11 en réseau et une minoration en CDIF** :

\* transfert d'1 emploi C provenant du SIE de RIOM au SIE Clermont Sud

\* implantation d'un emploi A au CSP RNF

\* création du centre de services des ressources humaines (CSRH): 35 emplois (1 A+, 2 A, 22 B, 10 C)

\* renfort alloué au service Liaison rémunération : 2 emplois C

\* suppression du service des établissements publics locaux d'enseignement (SEPLE): 11 emplois (-1 A+, -3 B, -7 C)

\* redéploiements nationaux : CSRH – 4 emplois (- 3 B / -1 C) / recettes non fiscales (RNF): -1 emploi B / PNST : – 1 emploi C

### Synthèse en réseau et Direction :

| <i>Postes</i>          | <i>B</i>   | <i>C</i>   | <i>TOTAL</i> |
|------------------------|------------|------------|--------------|
| Paierie départementale | - 1        |            | - 1          |
| Trésorerie CHU         | - 1        |            | - 1          |
| Trésorerie Mont Dore   |            | - 1        | - 1          |
| Trésorerie Courtpière  | - 1        |            | - 1          |
| Trésorerie Volvic      |            | - 1        | - 1          |
| Trésorerie Aigueperse  |            | - 1        | - 1          |
| SIP Clermont Fd SE     | - 1        |            | - 1          |
| SIP Clermont Fd SO     | - 1        |            | - 1          |
| SIP Thiers             | - 1        |            | - 1          |
| PCRP ( antenne RIOM )  | - 1        |            | - 1          |
| SPF Issoire            |            | - 1        | - 1          |
| CDIF ( minoration)     |            | - 1 / + 1  | 0            |
| <b>TOTAL</b>           | <b>- 7</b> | <b>- 4</b> | <b>- 11</b>  |

| <i>Service de Direction</i> | <i>A</i>   | <i>B</i>   | <i>C</i>   | <i>TOTAL</i> |
|-----------------------------|------------|------------|------------|--------------|
| EDR ( suite à retraite)     |            | - 1        | - 1        | - 2          |
| PNST                        |            |            | - 1        | - 1          |
| DDFIP 63                    | - 1        |            |            | - 1          |
| <b>TOTAL</b>                | <b>- 1</b> | <b>- 1</b> | <b>- 2</b> | <b>- 4</b>   |

Les agents dont le poste est supprimé deviennent ALD dans leur RAN et doivent compléter une fiche de vœux. Le service RH 63 les contactera et les conseillera pour son élaboration.

*La CFTC a voté NON !*

*Dans le cadre du dialogue social, la CFTC a tenu à être présente et à expliquer à la Direction que cette politique de suppressions d'emplois, réalisée sous la contrainte budgétaire, augmente de façon significative la charge de travail des agents, aggrave leurs conditions de vie au travail, et fait reculer leurs droits en matière de règles de gestion.*

*Par ailleurs, le redéploiement est évidemment inacceptable puisqu'il se fait au détriment des emplois dans le réseau : La modernisation ou la mise en place de nouvelles missions doivent  systématiquement*

*s'accompagner de création d'emplois pour réussir ces évolutions dans des conditions de travail favorables.*

## **2) Modification du règlement intérieur des trésoreries de Clermont CHU et de ST Gervais**

*CFP CHU Clermont Fernand : fermeture un après-midi par semaine  
8h30-11h45 / 13h30-15h30 sauf mardi 8h30 / 11h45*

*CFP St Gervais D'Auvergne : fermeture une journée par semaine  
lundi, mardi : 9h00-12h00 / 13h00- 16h00 et jeudi : 8h15-12h15*

*La CFTC a voté ABSTENTION : Cette demande des agents souhaitant des plages de travail plus sereines est la conséquence unique d'une politique déraisonnable de suppressions d'emplois, que nous refusons.*

## **3) Questions Diverses**

*Nouvelle organisation à la DDFIP 63 au 1/01/2018 :*

\* suppression du « cabinet communication »: Les missions seront rattachées à la division « Études Stratégie et Communication », responsable Mme ALIBERT, et création de plusieurs services :

\*le pôle supra départemental d'évaluation domaniale (PED), évaluation des biens de l'État et des collectivités sur les départements 63, 03 et 15, responsable Mme BREMAUD.

\*le service local du domaine (SLD) en charge du traitement des dossiers de la gestion domaniale, confié à Mme BOSSIN.

\* le service de la gestion des patrimoines privés (GPP), qui gère les successions vacantes, responsable Mme CHARDIN.

Par ailleurs, le service Dépôts de Fonds sera sous la responsabilité de Mme MARREL Patricia qui conserve ses fonctions au service RNF.

\* service «Expertise, appui et soutien aux collectivités locales» formé par l'équipe de Mme DUBIEN-GROSS, M. CHARBONNIER, Mme POULET et M. RASTOIX et du service fiscalité directe locale.

\* mission de conseil et d'analyse économique du Préfet sous la direction de Mme GAVILLAN.

*Trésorerie Clermont Métropole et Amendes :*

La restauration collective présente sur le site de Chamalières dans les locaux de l'INSEE cessera son activité au 28/02/2018 : Une solution temporaire de restauration est proposée à l'EHPAD LES SAVAROUNES à CHAMALIERES, aux agents de cette trésorerie qui souhaitent y déjeuner.

Par ailleurs, l'accès à la salle de restauration de l'INSEE est toujours possible avec son panier repas.